

DS Smith entre en discussions exclusives avec le groupe Carlyle dans le but d'acquérir une majorité du capital d'Otor

Paris et Londres, le 7 juillet 2010

DS Smith Plc (« DS Smith ») et le groupe Carlyle (« Carlyle ») annoncent l'ouverture de négociations exclusives portant sur l'acquisition de la société Otor SA (« Otor »), participation du groupe Carlyle. L'opération envisagée impliquerait la vente, directe et indirecte, à DS Smith de 94.75% des actions d'Otor, contrôlées par Carlyle, ainsi que celle des titres détenus par le management, et permettrait à DS Smith de contrôler ainsi plus de 95.00% du capital et droits de vote de la société. Le prix offert par DS Smith par action Otor est de 8,97 euros. A l'issue de la réalisation de l'opération, DS Smith a l'intention de lancer une offre de retrait obligatoire sur les titres restant détenus par le public.

DS Smith est un fournisseur international d'emballages et l'un des leaders européens de la fabrication d'emballages recyclés en carton ondulé, à l'origine de nombreuses innovations à succès et entretenant des relations pérennes avec ses clients.

Otor est le second fabricant français d'emballages en carton et l'un des leaders européens de l'emballage, avec des unités de production couvrant l'ensemble de la France, afin de répondre dans les meilleures conditions et délais aux demandes de ses clients. Otor dispose de six cartonneries parmi les meilleures du marché, trois cartonnages spécialisés, deux papeteries et une unité de mécanisation. Otor est réputé pour sa capacité d'innovation et de développement produits au bénéfice de ses clients et est propriétaire de nombreux brevets les protégeant. Le réseau de licenciés Otor couvre l'ensemble des continents. En 2009, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 315 millions d'euros.

Miles Roberts, Group Chief Executive de DS Smith a déclaré: « *L'acquisition d'Otor permettrait à DS Smith d'atteindre un certain nombre de ses objectifs stratégiques clés. Cette opération ferait de nous l'un des leaders de l'emballage en carton ondulé en France, avec 80% des ventes d'Otor provenant du secteur des biens de grande consommation (Fast Moving Consumer Goods). Nous sommes convaincus qu'Otor est une entreprise de grande qualité avec des opportunités de croissance structurelle, notamment dans les emballages prêt-à-vendre. Otor est également une excellente plateforme pour permettre à DS Smith d'accroître sa présence en Europe.* »

« *Avec le soutien inconditionnel de Carlyle, Jean-Marie Paultes et ses équipes ont refocalisé Otor sur son cœur de métier, l'emballage, tout en améliorant substantiellement les performances opérationnelles et les résultats financiers du groupe. Otor est une société très florissante avec d'excellentes perspectives qui seront encore améliorées par l'opération annoncée aujourd'hui.* » a déclaré Franck Falézan, Managing Director, Carlyle. « *Nous remercions l'équipe de direction d'Otor et l'ensemble des employés pour leur soutien au cours de ces dernières années et sommes très heureux d'avoir contribué à la création de ce champion européen de l'emballage. Cette opération serait très positive pour nos investisseurs*

mais également pour les employés, clients et actionnaires d'Otor » a ajouté Jonathan Zafrani, Director, Carlyle.

« Cette annonce est une véritable satisfaction pour nous, et je tiens à remercier les équipes de Carlyle pour leur engagement et leur soutien dans l'évolution d'Otor vers son cœur de métier qui nous a permis d'atteindre excellence opérationnelle et performance financière. La combinaison avec DS Smith nous permettra de poursuivre notre développement, au service de nos clients, employés et actionnaires. Nous sommes ravis de travailler avec les équipes de DS Smith avec qui nous partageons les mêmes valeurs et vision stratégique et sommes convaincus que cette opération sera un grand succès. » a déclaré Jean-Marie Paultes, Directeur Général d'Otor.

La conclusion de cette opération devrait intervenir au quatrième trimestre 2010, après l'obtention des autorisations nécessaires.

A propos de DS Smith

DS Smith est un groupe international coté sur le London Stock Exchange; sa capitalisation boursière est de 475 millions de livres sterling et ses revenus de 2,1 milliards de livres sterling. DS Smith emploie plus de 10 500 personnes dans 16 pays.

A propos de Carlyle

The Carlyle Group est un des plus grands gestionnaires d'actifs alternatifs au monde avec \$90,5 milliards sous gestion, dont l'activité principale est la gestion de fonds LBO. The Carlyle Group est présent sur les cinq continents au travers d'un réseau de 27 bureaux. Il emploie plus de 400 professionnels de l'investissement. Présent en Europe depuis 1997 au travers de cinq bureaux, Carlyle a démontré son savoir faire dans le suivi et le développement d'entreprises européennes. Pour plus d'informations : www.carlyle.com.

A propos de Otor

Otor est un Groupe industriel spécialisé dans la fabrication d'emballages en carton ondulé recyclé destinés principalement au transport et à la vente de produits alimentaires. Il réalise un chiffre d'affaires de 315,1 millions d'euros avec un effectif de 1 560 personnes réparti sur 15 sites implantés en France. Les 6 cartonneries du Groupe produisent 1,7 milliard d'emballages par an, soit l'équivalent de 750 millions de m² de carton ondulé. Intégré en amont et en aval de la production de carton, Otor possède également des papeteries et un site spécifique à la construction de machines d'emballage et de conditionnement. Sa zone de livraison couvre l'ensemble du territoire national ainsi que les pays européens limitrophes. Au-delà de ces frontières, Otor est présent sur tous les continents via son réseau de partenaires licenciés qui utilisent les produits brevetés (emballages et machines), ainsi que le savoir-faire technologique Otor pour développer leur propre marché. Précurseur dans de nombreux domaines et reconnu dans son secteur comme acteur majeur en matière d'innovations, Otor s'inscrit comme une société dynamique à la pointe de la technologie. Otor est coté sur NYSE Alternext Paris. Pour plus d'informations : www.otor.com.

Allen & Overy LLP, par le biais de ses bureaux de Paris et Londres, conseillait DS Smith. Darrois Villey Maillot Brochier conseillait Carlyle. JP Morgan Cazenove agissait en qualité de conseil financier de DS Smith.